



Rapport d'activité et de développement durable

RADD

2020

SYNTHÈSE



SOMMAIRE

p. 3 LE RADD, UN OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE ET DE LA PERFORMANCE

p. 4-8 2020 EN BREF

p. 9-15 ZOOMS TERRITORIALISATION / COVID-19/ BREIZH COP

p. 16-26 RAPPORT D'ANALYSE PAR PROGRAMME

p. 27-30 BILAN SOCIAL

p. 31-34 RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES · HOMMES

LE RADD

UN OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE ET DE LA PERFORMANCE

Rendre compte de l'action publique régionale dans l'intégralité de ses champs d'actions, telle est l'ambition du Rapport d'activité et de développement durable (RADD). Ce document répond ainsi aux exigences démocratiques et marque l'action de la Région dans la durée, en lien avec les différents aspects du développement durable. Riche d'informations, le RADD permet de nourrir la réflexion à l'appui de nombreux indicateurs d'activité et d'élargir le spectre d'analyse de l'action régionale.

Le Rapport d'activité et de développement durable (RADD), présenté chaque année en session du Conseil régional, constitue une réponse à cette attente en offrant une vision panoramique de la mise en œuvre de l'action régionale. Il comporte ainsi 3 volumes :

- * le Rapport d'analyse par programme
- * le Bilan social
- * le Rapport égalité femmes · hommes

Le RADD s'inscrit dans une démarche de performance et évolue au fil des ans, notamment grâce aux propositions et apports réguliers formulés par le Conseil économique, social et environnemental.

La synthèse du RADD présente les chiffres clés extraits du document de référence. Déclinée sous forme d'infographies enrichies, elle permet un accès simple et rapide aux principales informations et offre une approche par focus sur certains aspects de l'activité régionale.

POUR ALLER PLUS LOIN
Retrouvez l'intégralité
du RADD 2020
dans sa version numérique

* ————— *

bretagne.bzh

> espace Publications

2020 EN BREF

Janvier

L'agence bretonne de la biodiversité entre en action

Créée fin 2019, l'Agence bretonne de la biodiversité a réuni pour la première fois son conseil d'administration le 14 janvier 2020 à Brest. Doté d'un budget de 600000€, le nouvel établissement public de coopération environnementale a pour mission de mettre en œuvre une feuille de route ambitieuse en matière de préservation de la biodiversité bretonne.



Février

La Région crée un Pass Classes de mer

En Bretagne, région maritime par excellence, moins de 10 % des jeunes Bretonnes et Bretons partent en classe de mer. Pour permettre à davantage de jeunes de bénéficier de ces séjours pédagogiques, la Région a lancé un Pass Classes de mer pour favoriser les départs et doubler le nombre d'enfants bénéficiaires, d'ici à 2022, de 12 000 à 24 000 par an.



Lancement de la nouvelle tarification des transports scolaires et interurbains BreizhGo

Scolaire+, c'est un accès à tout le réseau régional BreizhGo cars et TER, réservé aux abonné-e-s des transports scolaires. Cette option s'inscrit dans le cadre, plus large, d'une nouvelle tarification votée par la Région les 13 et 14 février 2020, en faveur des scolaires et de tou-te-s les usager-ère-s.

Mars

Covid-19 : plus de 100 millions d'euros d'aides exceptionnelles

Le 23 mars 2020, la Région a voté une première série de mesures visant à réduire l'impact causé par la pandémie de Covid-19 sur des secteurs-clés de l'activité bretonne. Une première enveloppe de 103,8 millions d'euros a ainsi été engagée suivie d'une autre série de

mesures votée en avril 2020, portant ainsi le montant global des aides à près de 142 millions d'euros en 2020.



Les TER BreizhGo gratuits pour le personnel soignant

Afin de marquer sa solidarité et de faciliter leur quotidien durant l'épidémie de coronavirus, la Région a décidé en mars 2020 de proposer la gratuité des trajets en TER BreizhGo pour les personnels médicaux et paramédicaux, médecins, infirmier-e-s et aide-soignant-e-s.

Avril

Une plateforme pour rapprocher producteurs et consommateurs bretons

Mettre en relation l'offre et la demande et soutenir l'activité des agriculteur-riche-s, professionnel-le-s de la mer et artisan-e-s de bouche, mis-e-s à mal par la crise sanitaire et le confinement : tel est l'objectif de la plateforme www.produits-locaux.bzh mise en ligne en avril 2020. Cette initiative répond également aux enjeux du bien-manger en Bretagne.

Premier arrivage de 500 000 masques chirurgicaux

Dès le début de la crise sanitaire, la Région, les Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, en coordination avec l'Agence régionale de santé, ont commandé 2 millions

de masques pour répondre aux besoins des différents personnels de santé, du médico-social et du social sur le territoire et contribuer à l'effort collectif de solidarité. La commande, d'un montant global de 2,4 millions d'euros, a été financée à 50 % par l'Union européenne. Un premier lot est arrivé le 8 avril 2020 à Rennes.



Mai

Un fonds Covid Résistance dédié aux TPE, indépendants et associations

En mai 2020, la Région, les 4 Départements et les 59 intercommunalités de Bretagne se sont unis pour mettre en place, avec la Banque des territoires, un nouveau dispositif d'aide doté de 27,5 millions d'euros, à destination des plus petites entreprises, travailleur-euse-s indépendant-e-s, associations et acteur-riche-s de l'économie sociale et solidaire. Dès le 15 mai, ce nouveau fonds, complémentaire des aides de l'État, leur a permis de souscrire des prêts à taux zéro.

Soutien 360 degrés pour le cinéma breton

Un an après l'annonce d'un nouveau plan breton pour le cinéma et l'audiovisuel, la mise en ligne du site Bretagne Cinéma a permis de regrouper toutes les possibilités qui s'offrent aux porteurs de projets et de proposer une porte d'entrée unique de l'action régionale. cinema.bretagne.bzh



Juin

Relance du tourisme en Bretagne à la veille de la saison estivale

À l'approche de l'été 2020, la Bretagne s'apprêtait à accueillir un flux important de vacancier·ère·s. Les professionnel·le·s du tourisme ayant beaucoup souffert de l'arrêt brutal de leur activité lors du premier confinement, la Région a mis en œuvre plusieurs dispositifs de soutien pour leur venir en aide ainsi qu'une nouvelle campagne de communication incitant les Français·e·s, et en premier lieu les Breton·ne·s, à venir se dépayser près de chez eux.

Juillet

Un fonds d'aide de 100 000 € pour le spectacle vivant

Pour aider le spectacle vivant durement touché par la crise sanitaire, un fonds exceptionnel d'aide à l'embauche occasionnelle d'artistes et de technicien·ne·s du spectacle doté de 100 000 € a été voté en juillet 2020 en complément du dispositif « cafés cultures » : un coup de pouce pour soutenir l'emploi artistique et accompagner tout organisateur de spectacles ponctuels, partout en Bretagne.



Naissance de « La Coop des masques », bretonne et solidaire

Initié dès le début de la crise sanitaire, le projet de relancer une production locale de masques de protection porté par les collectivités bretonnes a été officiellement présenté le 3 juillet par Loïg Chesnais-Girard et Alain Cadec, président du Département des Côtes-d'Armor, à Grâces, lieu d'implantation de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) nouvellement constituée. Une décision prise pour contribuer à sécuriser les approvisionnements de la Bretagne en période de forte tension du marché.

Août



Le Tour de France 2021 partira de Bretagne !

L'annonce du lancement du Tour de France 2021 depuis Brest en août 2020 a été accueillie comme une excellente nouvelle pour la Bretagne, ses habitant·e·s et son économie. Terre de vélo, la Bretagne manque rarement un Tour. Le 26 juin 2021, elle a lancé la course pour la 4^e fois de son histoire après 1952, 1974 et plus récemment 2008, accueillant une étape dans chaque département.

L'enquête publique du SRADET est close

Du 18 août au 18 septembre 2020, les Bretonnes et Bretons ont pu s'exprimer sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADET). Chacun·e a ainsi pu prendre connaissance des grandes orientations de ce « schéma des schémas », voté fin 2019 et donner son avis.

Septembre

Portes ouvertes au tribunal de Pontivy

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020, le tribunal de Pontivy a accueilli le grand public. Désormais propriété de la Région, cet édifice emblématique de la ville de Pontivy et témoin de l'urbanisme napoléonien en Bretagne a vocation à devenir un lieu vivant, de travail et d'échanges pour les acteurs locaux et les services de la Région.



Le lycée Simone-Veil a fait sa première rentrée

Défi relevé ! Au nord-est de Rennes, le lycée d'enseignement général et technologique Simone-Veil a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2020, comme prévu initialement. L'ouverture de ce nouvel établissement, financé par la Région (47,3 millions d'euros), n'a pas été retardée par la crise sanitaire et 375 lycéens et lycéennes l'ont investi, après 22 mois d'un chantier totalement achevé en janvier 2021.

Octobre

Esport : la Région a trouvé son équipe !

À l'issue d'un appel à projets, la Région Bretagne est devenue la première région à parrainer une équipe d'esport en France. Depuis le 19 octobre 2020, elle accompagne l'équipe Crazy Esport composée de



7 joueurs. Celle-ci bénéficiera en 2021 d'un soutien financier lui permettant de participer à des compétitions nationales et internationales, et d'un accompagnement à la performance par le Campus Sport Bretagne.

À Brest, lancement de la production des éléments des fondations du parc éolien en mer de Saint-Brieuc !

Le 2 octobre 2020, le consortium Navantia-Windar a présenté les principales avancées de son programme de construction des éléments de 34 des 62 fondations qui équiperont le parc éolien en mer de Saint-Brieuc. Le projet doit positionner le port de Brest en tant que centre industriel majeur de l'éolien en mer en Europe.



Espaces territoriaux en Bretagne : la Région plus proche, au service du développement local

Le projet d'une Région plus proche s'est concrétisé à l'automne 2020, avec la création de 7 espaces territoriaux regroupant plusieurs intercommunalités et couvrant toute la Bretagne. Les équipes de la Région se rapprochent ainsi du terrain, au plus près des acteurs locaux, pour y mener une action publique de proximité.

Novembre

La Région vient en aide aux libraires et aux éditeurs

Afin de soutenir les librairies et maisons d'édition bretonnes face à la crise sanitaire, la Région a édité en novembre 2020 deux cartes interactives permettant de localiser celles ayant mis en place des services de click and collect. Parallèlement, la Région a adapté ses dispositifs de soutien, s'inscrivant dans le plan de relance national en faveur du livre.

Lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire : l'État et la Région engagés avec le collectif des associations d'aide aux plus démunis-e-s

La préfète de région, Michèle Kirry, et le président Loïg Chesnais-Girard, ont signé jeudi 12 novembre 2020, un accord de coopération avec le collectif des principales associations d'aide alimentaire en Bretagne. Ses objectifs : accroître de 700 000€ l'engagement au profit de l'aide alimentaire et améliorer l'appui aux bénévoles qui font vivre ces solidarités locales.



Décembre

Breizh Biodiv, un outil innovant pour la transition écologique en Bretagne

Créée sur initiative de la Région et placée pendant 5 ans sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot, la fondation Breizh Biodiv a été lancée fin 2020. Outil financier innovant, son objectif est de soutenir des projets locaux de préservation de la biodiversité, et ainsi

relocaliser le mécénat environnemental. S'adressant aux collectivités et associations, Breizh Biodiv est d'ores et déjà soutenue par de grands groupes parmi lesquels EDF, Engie et Arkéa ou La Poste.



À Quiberon, une nouvelle gare maritime à l'horizon 2023

Responsable de la gestion de nombreux ports bretons, la Région va investir 7,3 millions d'euros dans la construction d'une nouvelle gare maritime à Quiberon. L'obtention du permis de construire fin 2020 a marqué la première étape d'un chantier prévu pour une durée de 2 ans.



Vote du budget 2021 : faire face à la crise et investir pour l'avenir

Pour son nouveau budget voté fin 2020, la Région a fait le choix de maintenir le cap en faveur de l'emploi, de la formation, du lien social et des services publics, mais aussi des transitions environnementales et sociétales. Dernier de la mandature 2015-2021, ce budget d'un montant de 1,675 milliard d'euros (+ 4,3 % par rapport à 2020), est marqué, comme les précédents, par la part importante accordée à l'investissement (plus de 680 millions d'euros).

ZOOMS

L'année 2020 a été marquée par de nombreux sujets majeurs, qui ont guidé et impacté les priorités et l'organisation de la Région.

Qu'il s'agisse de mettre en place le chantier de la territorialisation, de poursuivre le déploiement des engagements de la Breizh COP ou de répondre à l'urgence dans un contexte de crise sanitaire, la collectivité a dû s'adapter pour poursuivre son action et maintenir le cap.



Retrouvez les zooms dans leur intégralité dans le RADD 2020

* ————— *

bretagne.bzh

> espace Publications

TERRITORIALISATION : UNE ANNÉE POUR RENFORCER LA PROXIMITÉ

Pour se rapprocher des citoyen-ne-s et des élu-e-s et mieux répondre aux besoins des territoires, la Région a fait évoluer son organisation. S'appuyant sur une plus forte implantation locale de ses agent-e-s, réparti-e-s sur 30 sites principaux partout en Bretagne, la collectivité a créé 7 Espaces territoriaux pour mieux coordonner les politiques régionales en lien direct avec les acteurs locaux.

Très présente sur le territoire sur de nombreux champs de compétence, la collectivité s'est donc réorganisée pour mieux travailler en proximité et favoriser les synergies sur 7 secteurs. Si cette installation a été impactée par la crise sanitaire, elle s'est néanmoins déployée, permettant :

- > la structuration d'une offre de service grâce à la mise place des Espaces territoriaux
- > l'animation de la relation avec les EPCI et l'accompagnement renforcé sur les champs de l'économie, des mobilités, de l'aménagement ou encore de l'emploi-formation
- > le renforcement de la transversalité des politiques régionales, en lien avec les problématiques particulières de chaque territoire
- > un appui aux territoires pour faire face à la crise sanitaire.

ESPACE TERRITORIAL BREST-MORLAIX

162 communes
10 EPCI
553 600 habitant-e-s



BREST
Ouverture de l'extension du site Isidore Marfilie en 2020.

ESPACE TERRITORIAL CORNOUAILLE

8 communes
7 EPCI + Île de Sein
268 712 habitant-e-s



QUIMPER
Ouverture de l'Espace territorial en 2020.

ESPACE TERRITORIAL CENTRE BRETAGNE

218 communes
10 EPCI
302 430 habitant-e-s



KERAMPULH (29)
Chantier de restauration du château (800 m²) démarré en février 2020. Réception à l'automne 2021.

ESPACE TERRITORIAL ARMOR

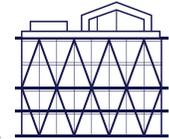
276 communes
6 EPCI et Bréhat
521 000 habitant-e-s



SAINT-BRIEUC
Site de Sainte-Barbe : ouverture partielle fin 2019. En cours de rénovation (1 500 m²).

ESPACE TERRITORIAL RENNES-ST-MALO-REDON

249 communes
14 EPCI



RENNES

- Site d'Atalante : construction d'un bâtiment de 10 000 m². Entrée en service en 2022.
- Site de Patton : construction d'un bâtiment de 1 200 m². Livraison courant 2022. Réaménagement du RDC du bâtiment existant, pose de panneaux photovoltaïques sur les parkings.
- Site de Beaulieu : 500 m². Lancement d'une concertation.
- Site de Courcy / Bon Pasteur : modernisation et mise en accessibilité des bâtiments existants.

ESPACE TERRITORIAL MARCHES DE BRETAGNE

106 communes
4 EPCI
183 000 habitant-e-s

FOUGÈRES
Fougères-La Cristallerie

ESPACE TERRITORIAL BRETAGNE SUD

136 communes
(dont 3 de l'EPCI Cap Atlantique)
8 EPCI
594 479 habitant-e-s



VANNES
Regroupement des personnels régionaux sur un seul site en juin 2020.



PONTIVY

- Le Tribunal : acquisition par la Région en 2020 (760 m²). Réception des travaux en 2023.
- Le site de Pontivy - Blavet : ouverture du bâtiment administratif en 2020.

LORIENT
Lancement des travaux d'amélioration de la visibilité et de l'accessibilité du site en 2022.

Projection de la territorialisation décidée en 2020

COVID-19 : UNE ANNÉE D' ACTIONS ET DE RÉSISTANCE

La crise sanitaire a profondément impacté les politiques régionales. En réponse, la collectivité a adapté son organisation et ses priorités, et mis en œuvre dès mars 2020, une série de mesures d'aides à l'attention de ses publics (entreprises, associations, acteurs culturels, bénéficiaires de la formation professionnelle et demandeur-euse-s d'emploi,...).

Quelques exemples d'actions

Les modalités d'intervention

-  Nouvelle aide
-  Renforcement d'une aide
-  Adaptation des modalités
-  Adaptation organisationnelle

Les entreprises

-  Versements anticipés des aides accordées
-  Lancement de la plateforme www.produits-locaux.bzh
-  Création des fonds Covid Résistance, Breizh Rebond et Épopée transition
-  Soutien important aux projets d'innovation des TPE et des PME bretonnes

La formation

-  Soutien aux stagiaires des dispositifs PRÉPA Avenir et QUALIF Emploi
-  Mise à disposition d'une plateforme de formation à distance pour assurer la continuité des parcours
-  Aide exceptionnelle aux élèves aides-soignant-e-s et étudiant-e-s infirmier-e-s

Les lycées

-  Adaptation des délais d'une trentaine de chantiers dans les lycées
-  Aides régionales pour compenser les mobilités des apprenant-e-s à l'étranger non réalisées

L'apprentissage

-  Accompagnement des CFA par un plan de soutien au maintien de leur activité sur l'année de formation 2020/2021

Les associations et syndicats mixtes

-  Création du Pass Asso
-  Renforcement de l'accompagnement pour les associations fragilisées

La culture

-  Maintien des aides aux associations organisatrices des festivals et des manifestations culturelles (littéraires, cinématographiques)

Les langues de Bretagne

-  Aide exceptionnelle à Diwan

Le sport

-  Aide exceptionnelle aux clubs de haut niveau
-  Maintien de l'aide régionale aux ligues régionales et au CROS de Bretagne
-  Aides aux manifestations sportives

Le tourisme

-  Subventions exceptionnelles aux Destinations touristiques

Le transport

-  Soutien à la Brittany Ferries
-  Maintien des financements à hauteur de 70 % dans le cadre des marchés de transport scolaire malgré l'interruption quasi totale de l'activité pendant 2 mois

Le maintien du service public

-  Généralisation du télétravail
-  Renforcement des visioconférences
-  Adaptation des missions des agent-e-s dans les lycées

BREIZH COP : UNE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS

À travers la Breizh COP, la Région s'est investie dès 2018 dans un grand chantier pour construire un nouveau projet de territoire pour la Bretagne. S'inspirant largement de la méthode et du fonctionnement des COP internationales, cette dynamique a permis, après une large consultation citoyenne, d'aboutir à 6 feuilles de route qui guident aujourd'hui l'action régionale. Chacune d'entre elles a été validée en 2020 et permet désormais d'accompagner les transitions - écologique, climatique, économique et sociétale - en Bretagne, à travers la déclinaison de nombreux projets portés sur l'échelle du territoire.

Le bien-manger pour tou-te-s

- Vers une même qualité de service dans les 98 selfs des lycées publics : **14 lycées pilotes pour la formation des cuisinier-ère-s et sensibilisation des lycéen-ne-s**
- **produits-locaux.bzh** : 1520 producteur-rice-s mis en relation avec 52 600 consommateur-rice-s
- Accompagnement à la transition agro-écologique dans les exploitations : **plus de 3 000 exploitations agricoles bretonnes engagées en agriculture biologique**

L'engagement dans une démarche énergétique et climatique

- Plan Énergie dans les lycées : **15 lycées équipés en panneaux photovoltaïques**
- Valorisation de l'éolien flottant en Bretagne sud : **deux parcs d'ici 2030 au large de Groix et de Belle-Île-en-Mer**
- Accompagnement des ménages dans la rénovation énergétique de leur logement : **12 500 ménages soutenus dans la réalisation de leurs travaux d'ici 2022**

La transition vers des mobilités durables

- Déploiement d'un parc de cars fonctionnant au gaz : **plus de 15 cars opérationnels dans le sud de l'Ille-et-Vilaine en 2021**
- Incitation au co-voiturage
- Tarification solidaire sur tout le réseau BreizhGo : **60 millions de voyages par an tous modes de transports confondus**

Une stratégie numérique responsable

- Label numérique responsable
- Mise en œuvre d'une plateforme de services aux usagers
- Actions en faveur de l'inclusion numérique

La préservation de la biodiversité et des ressources

- Renouvellement de l'appel à projet pour la mobilisation des citoyen-ne-s en faveur des transitions : **16 EPCI lauréats en 2019**
- Lancement de la fondation Breizh Biodiv sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot : **plantation de 5 millions d'arbres en Bretagne d'ici 2025**
- Valorisation des actions en faveur de la biodiversité : **expérimentation du « 1% biodiversité »**

La cohésion des territoires

- Accompagnement des territoires engagés dans les transitions : **40 M€ par an**
- Péréquation pour aider les territoires qui en ont le plus besoin
- Centres villes et centres bourgs : **130 projets accompagnés depuis 2018**

RAPPORT D'ANALYSE PAR PROGRAMME

Le RAP est le rendu-compte annuel de la mise en œuvre des politiques régionales. Il offre une vision exhaustive de la réalisation du budget régional et des actions menées dans l'année.

Un document global

Le RAP porte sur :

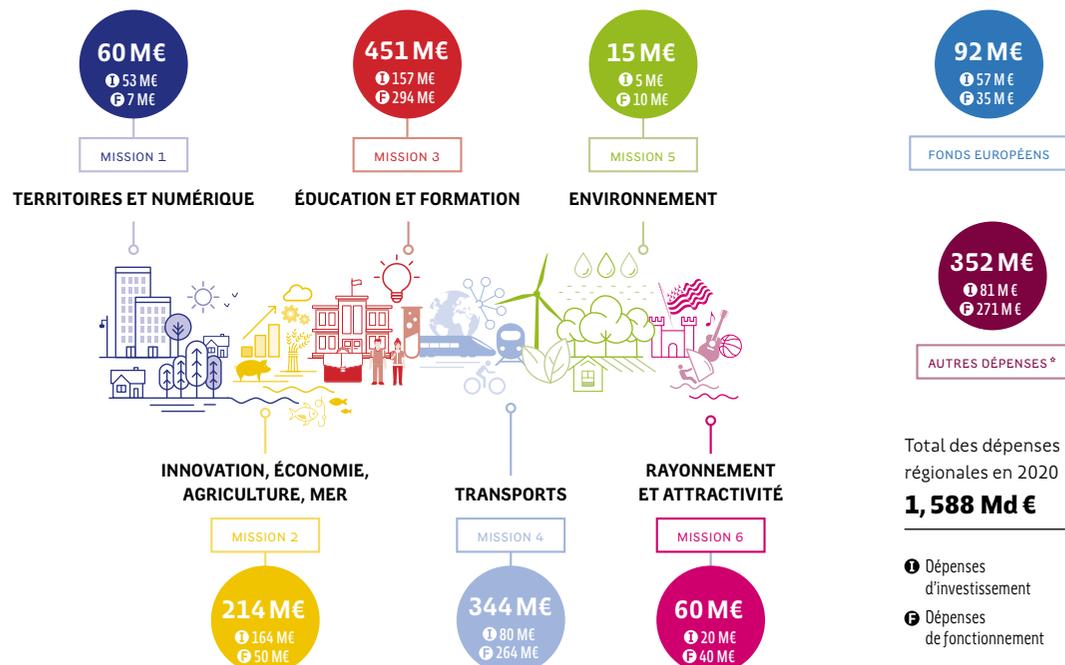
- > 8 missions
- > 57 programmes
- > Un rapport transversal mer

Des données illustrées

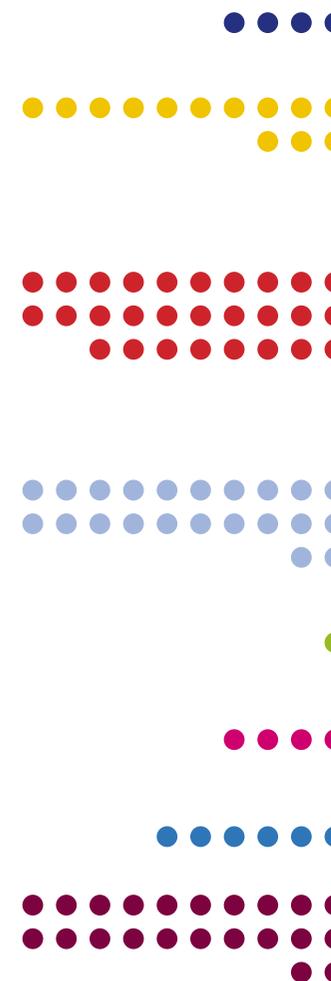
Les missions et programmes sont illustrés par la présentation :

- * de chiffres clés thématiques présentant le contexte breton
- * de la stratégie, des actions et des projets mis en œuvre
- * de cartographies des actions menées sur le territoire
- * d'indicateurs de réalisation, de résultats, de ressources et de contexte
- * des moyens humains consacrés à chaque mission
- * des dépenses
- * des partenaires extérieurs financés par la Région

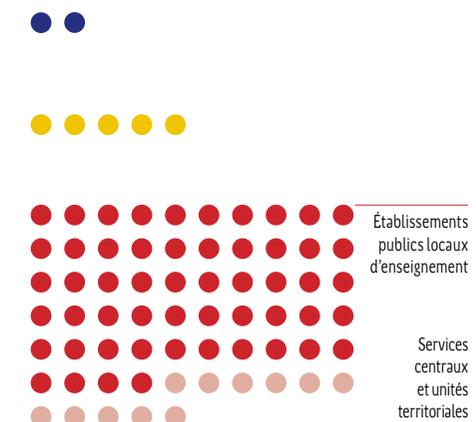
Les dépenses par mission



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR MISSION



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR MISSION



* Missions fonctionnelles et transversales (RH, finances, affaires juridiques, informatique...)

MISSION 1

POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ, GARANT DE LA COHÉSION, DE LA PERFORMANCE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

2020 fut une année charnière pour la politique régionale d'aménagement du territoire. Les deux feuilles de route de la Breizh COP *Stratégies numériques responsables* et *Cohésion des territoires* ont été adoptées. Alors qu'il a validé le SRADDET en décembre 2020, le Conseil régional a également acté le renouvellement des modalités de soutien aux territoires, par le biais de contractualisations renouvelées favorisant notamment l'engagement collectif en faveur du climat. Engagée auprès de la jeunesse depuis de nombreuses années, la Région, aux côtés de l'État, a par ailleurs mobilisé les acteurs (institutions, collectivités, associations et jeunes) pour finaliser le plan breton de mobilisation pour la jeunesse approuvé par la Conférence jeunesse en janvier 2020.

TERRITOIRES ET NUMÉRIQUE



La fibre pour tous

45 %

de la population desservie en 2020

150

opérations d'amélioration du réseau ADSL

Contrats de partenariat

287

projets sur le territoire financés dans les thématiques cadre de vie (62,6 %), maritimité (6 %), économie (17,8 %)

Taux d'aide moyen régional :
22,52 %

Soutien à la jeunesse

16

chantiers pour améliorer les conditions de vie des 13-29 ans

17

projets accompagnés dans le cadre de l'« Accélérateur initiative jeune »

Dynamisation des centres villes et centres bourgs

Création de la nouvelle SAS « BreizhCité » portée par SemBreizh visant à soutenir et renforcer les centralités en Bretagne

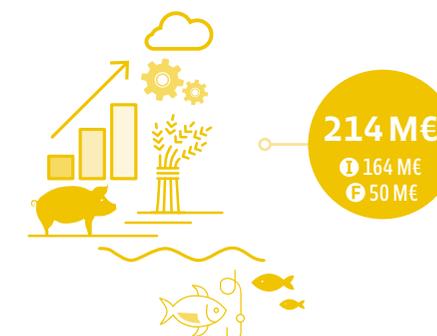
Breizh Cité
RENFORCER LES CENTRALITÉS BRETONNES

MISSION 2

POUR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE AU SERVICE DE FILIÈRES FORTES ET CRÉATRICES D'UN EMPLOI DURABLE

L'économie bretonne a subi, comme ailleurs, les contraintes liées à la crise sanitaire, aux confinements et aux restrictions réglementaires d'activité. Pour y faire face, la Région s'est pleinement et rapidement engagée dans une stratégie volontariste, complémentaires des aides nationales et européennes. Celle-ci a été formalisée dès le printemps par le vote d'une première série de mesures d'aides. En parallèle de ce chantier, la collectivité a continué à adapter ses dispositifs de soutien dans une logique de conditionnalité environnementale et de sobriété écologique, en application des principes de la Breizh COP. Elle a également renforcé son action territorialisée, notamment dans le cadre des contrats passés avec les EPCI et avec l'animation du réseau des développeurs économiques.

INNOVATION, ÉCONOMIE, AGRICULTURE, MER



Économie sociale et solidaire

266 associations bénéficiaires du Dispositif local d'accompagnement (DLA), fortement orienté vers les structures en difficulté

Innovation

Près de **100** projets de création d'entreprises innovantes et de création d'activités issues de la recherche publique accompagnés

972 entreprises innovantes accompagnées avec l'appui des Technopoles

Ports

Lancement de **2** contrats de concession - ports de commerce de Saint-Malo et Lorient - qui imposent un niveau élevé de performance environnementale

Soutien accru aux entreprises

Dotation de **30 millions d'€** aux deux fonds Breizh Rebond et Épopée Transition
Contribution à hauteur de **21,15 millions d'€** au Fonds national de solidarité

Création du fonds Covid Résistance, doté de **27,3 millions d'€**

Agriculture

2 200 agriculteur-riche-s bénéficiaires d'une formation dans le cadre du Pass MAEC et
1 000 bénéficiaires du Pass Bio, deux outils d'accompagnement à la transition des systèmes de production

MISSION 3

POUR UNE FORMATION PERMETTANT À CHACUN·E DE CONSTRUIRE SON PROPRE PARCOURS VERS LA COMPÉTENCE ET L'EMPLOI

Dans un contexte de crise sanitaire qui a impacté directement les secteurs de la formation initiale et continue, ainsi que le marché du travail (hausse de 7,6 % des demandeur·euse·s d'emploi de catégorie A en Bretagne – 8,1 % au niveau national), la Région a renforcé sa mobilisation. Présence permanente des équipes et maintien du rythme des investissements dans les lycées, garantie des aides financières aux stagiaires de la formation professionnelle, soutien à l'enseignement supérieur et la recherche... la collectivité s'est efforcée de répondre à l'urgence, tout en poursuivant ses objectifs, notamment ceux définis par le Contrat de plan régional pour le développement des formations et l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et la Breizh COP.

Lycées

Près de **200 millions d'€** d'investissements (restructuration, rénovation, création de lycées...)

14 lycées pilotes pour la mise en œuvre de la feuille de route Bien-manger

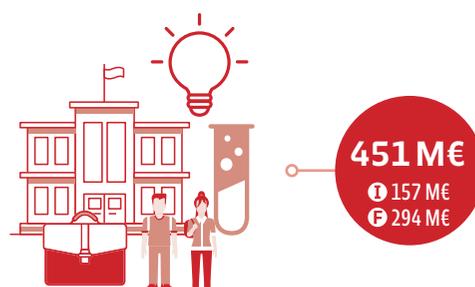
5,5 millions d'€ versés aux lycées et associations scolaires pour l'acquisition de manuels via le Pass Ressources pédagogiques

Conseil régional des jeunes

Lancement du **nouveau mandat 2020/2022**

Élection de **152** nouvelles et nouveaux jeunes élu·e·s

ÉDUCATION ET FORMATION



Formation professionnelle

23 200 entrées en formation (25 000 en 2019)

Orientation

Mise en ligne de la **plateforme web IDÉO**, associant tous les partenaires du service public d'information et d'aide à l'orientation



MISSION 4

POUR UNE BRETAGNE DE TOUTES LES MOBILITÉS

Les transports et plus globalement les mobilités auront été très fortement impactés par la pandémie. Au plus fort de la crise, l'urgence a prévalu pour adapter les services de transport BreizhGo (transport TER et routier, liaisons maritimes vers les îles). La Région s'est d'abord engagée à maintenir la rémunération de toutes les entreprises malgré les interruptions de service. La rentrée scolaire de septembre s'est ainsi faite avec tous les opérateurs et dans des conditions satisfaisantes, malgré les contraintes sanitaires. 2020 a également vu l'adoption de la feuille de route en faveur des Mobilités décarbonées et solidaires, qui doit permettre de conjuguer les dimensions environnementales et sociales pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

TRANSPORTS



Tarifification

Une **nouvelle gamme tarifaire** élargie à l'ensemble du réseau BreizhGo (train+cars)

Lancement de **Scolaire +**, une tarification unifiée pour le transport interurbain et scolaire



Nouveau service aux usager·ère·s

Ouverture de la **centrale d'appels unique** BreizhGo

Trafic

99 300 scolaires transportés tous les jours sur le réseau régional

2 200 000 passager·ère·s transporté·e·s vers les îles bretonnes

Infrastructures

Renouvellement du parc de véhicules vers le gaz naturel pour véhicule (GNV) de la régie Illevia :

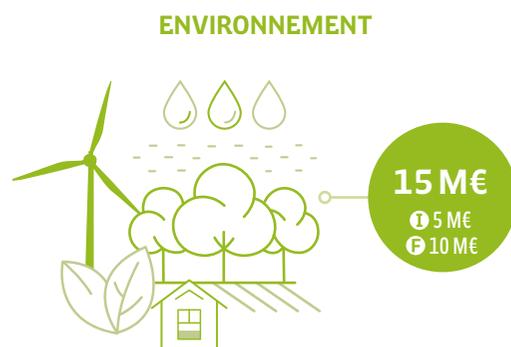
17 cars fonctionnant au GNV pour **4,7 millions d'€**

Poursuite de la **modernisation des lignes ferroviaires**

MISSION 5

POUR UNE RÉGION ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Au travers des feuilles de route Breizh COP *Valorisation et préservation des ressources et biodiversité* et *Nouvelle stratégie énergétique et climatique*, d'engagements affirmés (hydrogène renouvelable, économie circulaire...), et malgré le contexte, plusieurs réalisations sont à mettre à l'actif de 2020 : une première année très dynamique pour l'Agence bretonne de la biodiversité, la création d'un syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, une extension en cours du réseau des réserves naturelles régionales... Cette année a également permis de transcrire les orientations politiques de la Région en matière d'environnement dans des documents structurants pour le territoire comme le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).



Biodiversité

Lancement de la fondation **Breizh Biodiv**

Breizh Biodiv
LA FONDATION BREIZH POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



12 candidatures

suite à l'appel à manifestation d'intérêt
pour l'extension du réseau
des Réserves naturelles régionales

Eau

Évolution de la gouvernance bretonne de l'eau
et des milieux aquatiques
et évolution
vers une **Assemblée bretonne de l'eau**
rassemblant plus de 150 acteur·rice·s

Déchets

Adoption du
**Plan régional de prévention
et de gestion des déchets**
et de la feuille de route
Économie circulaire

2 campagnes de communication grand public
Objectif « Zéro déchet » et réemploi

Énergie

Déploiement du
**Service d'accompagnement
à la rénovation énergétique (SARE)**,
service public de la performance énergétique
de l'habitat

30 territoires financés et
30 000 ménages conseillés

MISSION 6

POUR LE RAYONNEMENT DE LA BRETAGNE ET LA VITALITÉ CULTURELLE BRETONNE

L'enjeu de l'attractivité de la Bretagne, de son rayonnement et sa cohésion sociale trouve sa concrétisation dans les actions que la Région met en œuvre en matière de culture, de tourisme et de patrimoine mais aussi de sport et d'appui aux langues de Bretagne. En 2020, la Bretagne est restée une destination touristique attractive à l'échelle nationale malgré le contexte difficile et exceptionnel de la crise et l'année a été marquée par l'adoption d'un nouveau Schéma régional de développement touristique et des loisirs. Face à une activité culturelle sévèrement impactée mais qui a su faire preuve de résilience, la Région a eu pour préoccupation première de préserver l'avenir du secteur et a pris à cette fin plusieurs mesures exceptionnelles de soutien.

RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ



Canaux

Adoption de la feuille de route
Canaux de Bretagne
visant à fédérer l'ensemble des partenaires

Reprise en gestion directe de la
**section finistérienne
du canal de Nantes à Brest**

Tourisme et patrimoine

Adoption du
**Schéma régional de développement
touristique et des loisirs 2020-2025 :**
3 axes et **38** objectifs

2 nouveaux appels à projets
dans le domaine de la connaissance
et de la valorisation du Patrimoine

Sport

92 manifestations
soutenues par la Région,
dans **24** disciplines
(seules une vingtaine maintenues
en raison de la crise)

Culture

Maintien des soutiens aux
structures organisatrices de festivals
et de **manifestations culturelles**

152 compagnies soutenues
malgré les annulations d'événements

FONDS EUROPÉENS

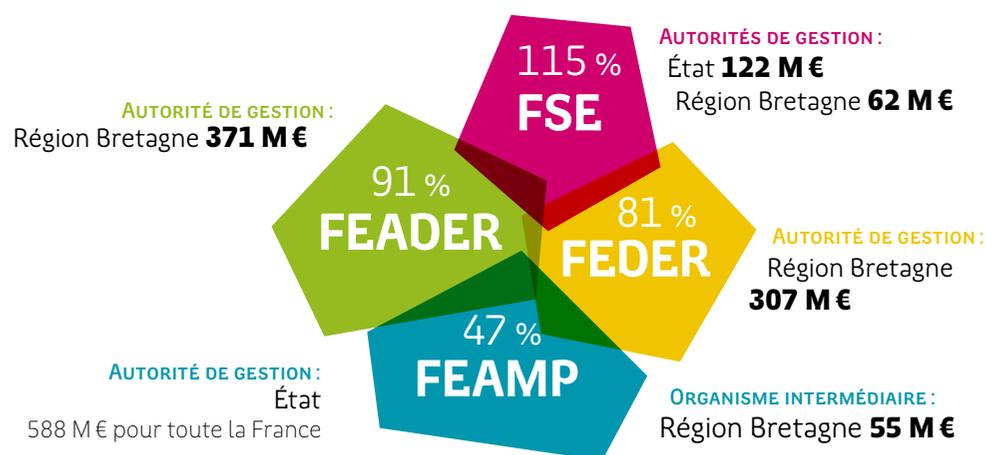
FONDS DE GESTION DES CRÉDITS EUROPÉENS

L'enjeu de l'année 2020 en matière de gestion des fonds européens était double pour la Région : soutenir voire accélérer l'avancement des programmes 2014-2020 entrés dans leur dernière phase, tout en préparant la mise en oeuvre des enveloppes financières 2021-2027. La crise sanitaire a impacté fortement les fonds européens, tant sur le plan de leur mise en oeuvre opérationnelle que de leur contenu puisque certains financements ont été redéployés au profit de mesures d'urgence. Au 31 décembre 2020, près de 85 % de l'enveloppe globale ont malgré tout été engagés (670 millions d'euros) et plus de 400 millions d'euros ont été versés aux bénéficiaires. Fin 2020, ce sont ainsi plus de 28 000 projets qui ont été accompagnés par l'Union européenne depuis 2014, en complément de l'action des collectivités locales et de l'État. La Bretagne confirme ainsi son très bon positionnement au niveau national.

FONDS EUROPÉENS



Enveloppes des fonds sur la période 2014-2020



AUTRES DÉPENSES

MOYENS TRANSVERSAUX DÉDIÉS AU FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

La crise liée à la Covid-19 a fortement impacté la collectivité, tant en termes d'organisation que d'activités et de process. En tant qu'employeur, la Région a permis à ses agent-e-s de poursuivre leur activité dans de bonnes conditions avec notamment la généralisation du télétravail, l'élaboration et la mise en oeuvre de protocoles sanitaires et de protocoles métiers afin d'assurer une reprise progressive d'activité en présentiel. Les services ont été mobilisés pour déployer dans les plus brefs délais de nouvelles modalités de travail, et les moyens et matériels nécessaires. Dans ce contexte inédit, la Région a renforcé la maîtrise des services rendus aux usager-ère-s et des processus clés de production administrative. L'année 2020 a également été marquée par une structuration de la relation à l'usager-ère et l'accompagnement de projets sur l'accueil des sites territorialisés et la relation aux publics de la formation professionnelle par exemple.

AUTRES DÉPENSES



Effectif

4 126 agent-e-s de la Région
 au 31 décembre 2020
 (4 067 en 2019)

Une moyenne de **4 061** équivalents temps plein (ETP) sur l'année

Handicap

Un taux d'emploi des personnels en situation de handicap de **11,6 %**
 (obligation légale de 6 %)

Une activité comptable soutenue, malgré une situation de crise

120 000 documents dématérialisés

43 622 mandats émis (46 451 en 2019)

6 714 titres de recettes émis (7 682 en 2019)

Fonctionnement de la collectivité

Exploitation et maintenance des **72 786 m²** de bâtiments des services affectés aux activités tertiaires et services à vocation technique de la collectivité (voies navigables, services portuaires, équipes mobiles d'assistance technique)

100 % des agent-e-s exerçant des métiers éligibles au télétravail équipé-e-s en PC portables

RAPPORT TRANSVERSAL MER

La Région conduit une politique d'aménagement de son territoire et de développement économique et social pour le milieu maritime et littoral. La protection des écosystèmes, qui constituent la première des richesses de l'Homme, et le maintien d'un patrimoine vivant sont des axes forts d'action. La Conférence régionale de la mer et du littoral (CRML) est la clé de la gouvernance maritime et littorale de la région. L'action de la Région est conduite au travers de 7 objectifs transversaux en faveur du littoral et de la mer :

- Inventer l'avenir maritime et renforcer l'ambition maritime des Bretonnes et des Bretons
- Inscrire les activités maritimes et côtières dans une logique de développement durable
- Promouvoir la formation et les passerelles au profit de l'emploi maritime

Économie maritime

Plus de **65 650** emplois directs dans le secteur maritime (hors tourisme)

5,1 % de l'emploi régional

Ports et transports

22 ports régionaux

+ de 6,4 millions de tonnes de marchandises en transit

4 millions de passager-ère-s dont 2 847 500 passager-ère-s pour les îles

1,6 millions d'€ investis par la Région pour la modernisation de sa flotte de navires assurant la desserte des îles

- Maîtriser l'urbanisation, le foncier et promouvoir de nouvelles formes d'urbanisation d'architecture et de circulation sur le littoral
- Améliorer la sécurité maritime (sauvegarde de la vie humaine et gestion des risques environnementaux en zone côtière)
- Garantir la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel maritime
- Affirmer la Bretagne en tant que grande région maritime européenne et ouverte aux pays en développement

Formation aux métiers de la mer

4 lycées professionnels maritimes soutenus à hauteur de **674 000 €**

580 élèves sous statut scolaire

Développement durable

Soutien aux expéditions en mer
> **Tara**
> **The Elemen'Terre Project**
> **Under the pole**

Préservation du patrimoine naturel

537 000 € d'aides aux territoires au titre du programme de l'eau dans le cadre de la lutte contre les algues vertes

BILAN SOCIAL

Le bilan social constitue un document de référence sur la gestion des personnels régionaux. Présenté tous les ans en comité technique aux représentant-e-s du personnel, il s'inscrit en complémentarité du rapport social unique et est intégré au rapport d'activité et de développement durable.

Illustrant les caractéristiques et évolutions sociales de la collectivité à travers la présentation d'indicateurs et d'analyses comparatives, il valorise la politique de ressources humaines en matière

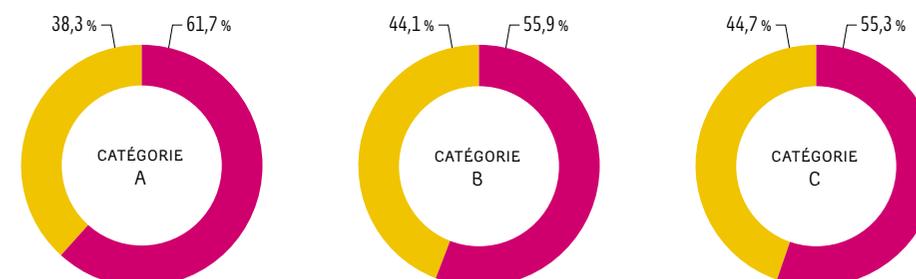
d'effectifs, de rémunération et carrière, de formation, d'environnement de travail, d'action sociale, de communication interne ou encore de relations sociales et de responsabilité sociale de l'employeur.

En 2020, beaucoup d'indicateurs ont été impactés par la situation sanitaire exceptionnelle, en matière d'effectifs temporaires, de masse salariale, de formation, de temps de travail, d'achat d'équipements individuels ou de prestations.

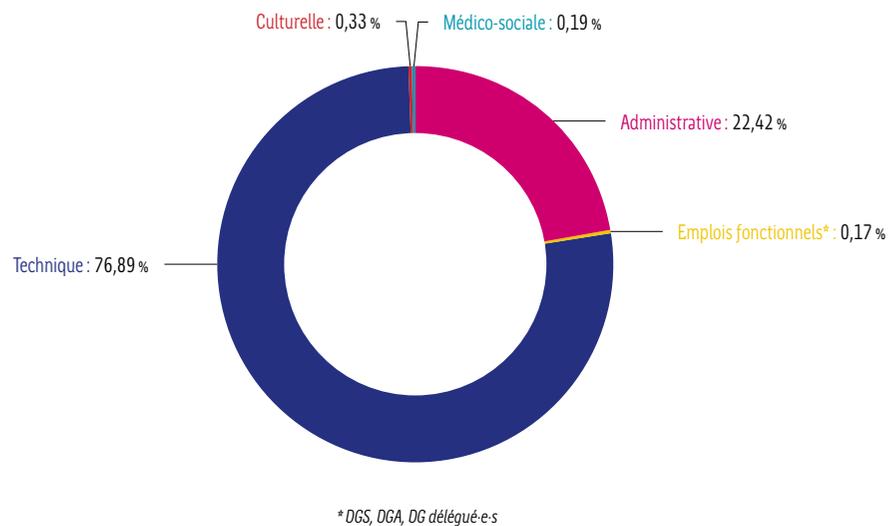
Effectif de la Région en 2020

3 622

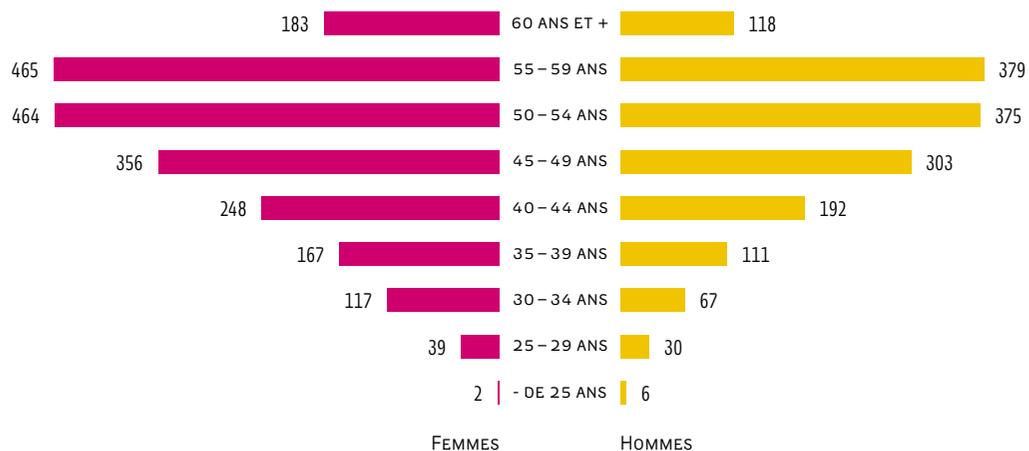
agent-e-s permanent-e-s en 2020



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

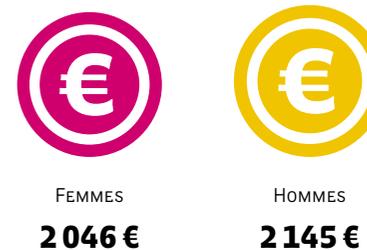


Depuis 2011, la Région a dépassé le seuil légal d'emploi de personnes en situation de handicap fixé à 6 % :

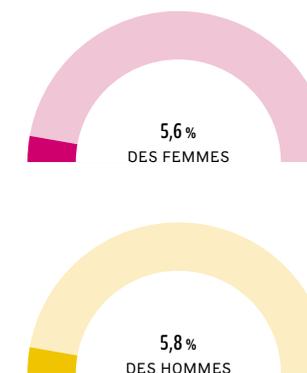
11,59 %
soit **445 agent.e.s en situation de handicap** en 2020

Rémunération, carrière et temps de travail

SALAIRE NET MOYEN MENSUEL EN 2018



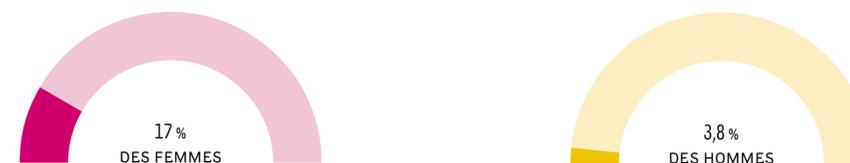
BÉNÉFICIAIRES D'UN AVANCEMENT DE GRADE OU D'UNE PROMOTION INTERNE



TEMPS PARTIEL

11,2 %

soit **406 agent.e.s** à temps partiel



Formation

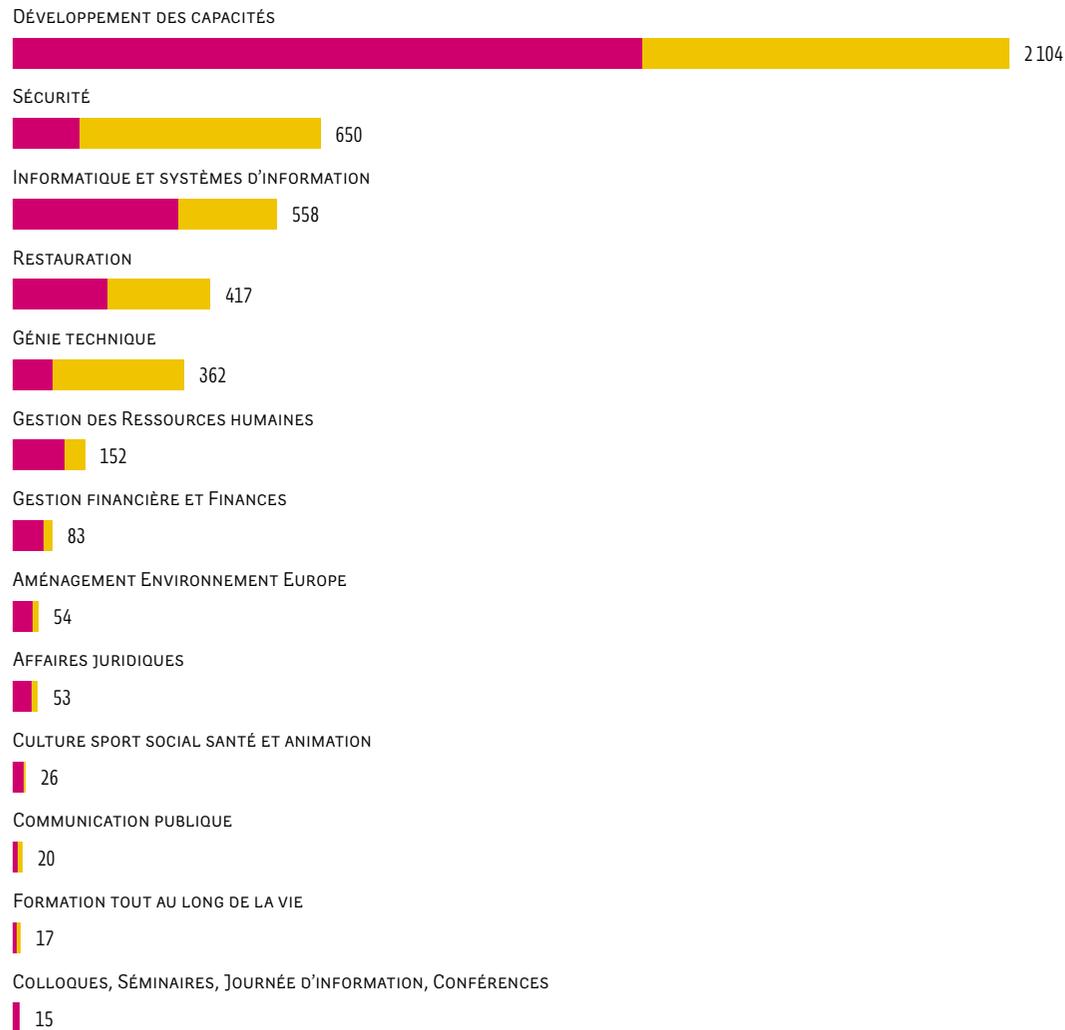
Dépenses 2020
-
1,372 M€



379 €

Budget moyen
par agent-e permanent-e

FORMATION PAR DOMAINE EN NOMBRE DE JOURS

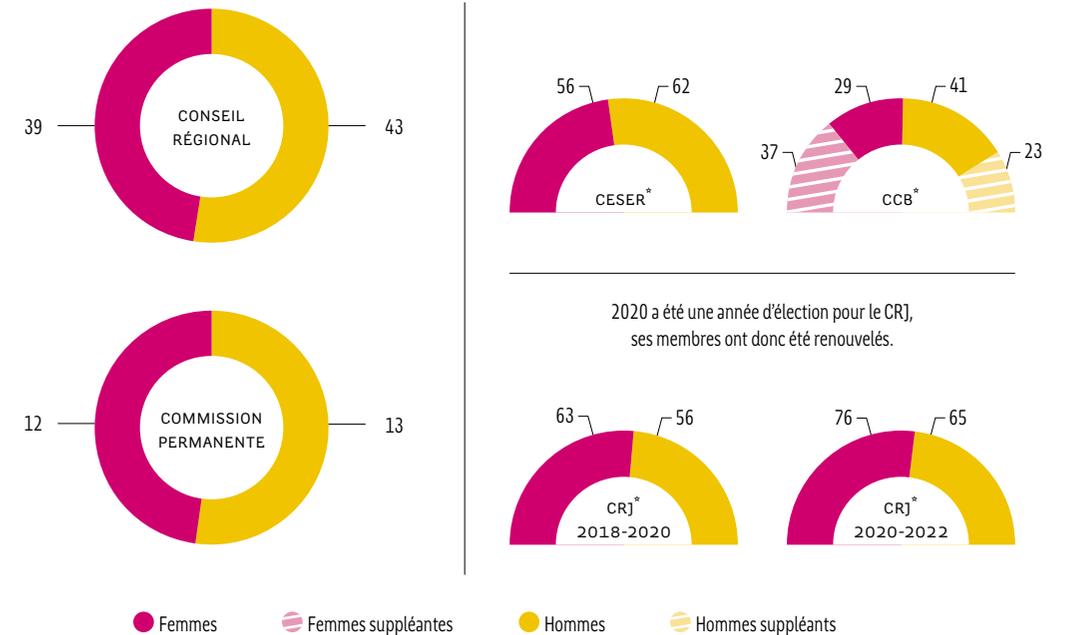


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES · HOMMES

Par le prisme de l'égalité femmes hommes, le rapport égalité offre une autre grille de lecture de l'activité de la Région, dans le champ de toutes ses compétences. Compilation d'indicateurs et d'analyses, il rend visible et porte à connaissance de chacune et chacun des informations sur la réalité très souvent persistante des situations d'inégalité en Bretagne, en matière d'emploi, de formation, d'accès aux services publics, à la culture... Il met également en lumière les différences d'accès aux aides régionales pour les hommes et les femmes, voire une inégale répartition des fonds

publics à leur égard. Ce rendu-compte annuel est nécessaire pour éclairer l'intervention publique, comprendre où les efforts doivent être portés et rétablir le principe d'égalité. En 2020, la situation inédite liée à la crise sanitaire a révélé, et parfois creusé des inégalités déjà existantes entre les femmes et les hommes. La collecte et l'analyse des données sexuées se sont avérées parfois difficiles, dans un contexte social bouleversé et peu comparable aux années précédentes.

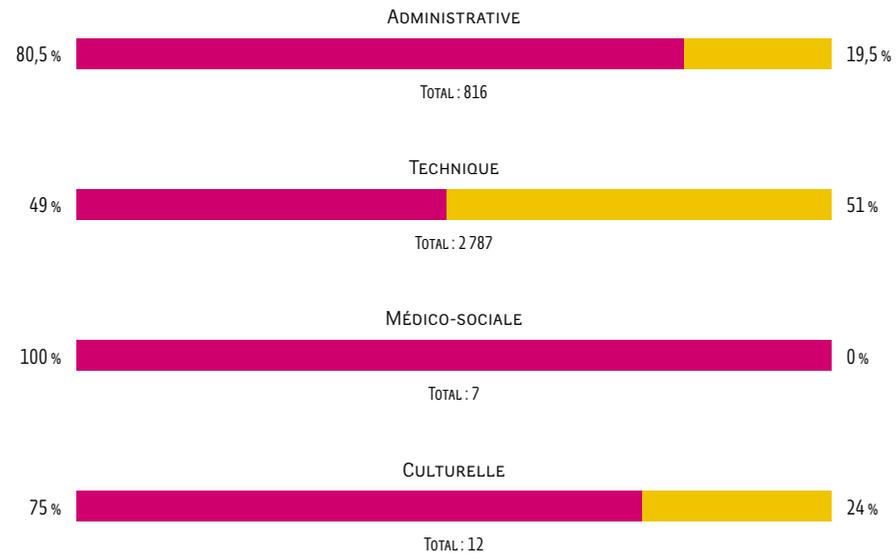
Représentation des femmes dans les instances régionales



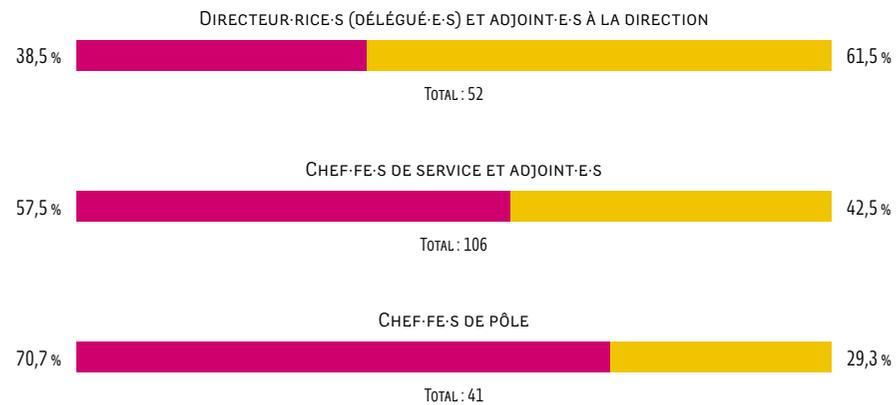
* CESER : Conseil économique, social et environnemental régional / CCB : Conseil culturel de Bretagne / CRJ : Conseil régional des jeunes

Mixité dans les services régionaux

RÉPARTITION DES AGENT·E·S PAR FILIÈRE



MIXITÉ DANS L'ENCADREMENT DE LA RÉGION



Égalité dans les politiques régionales

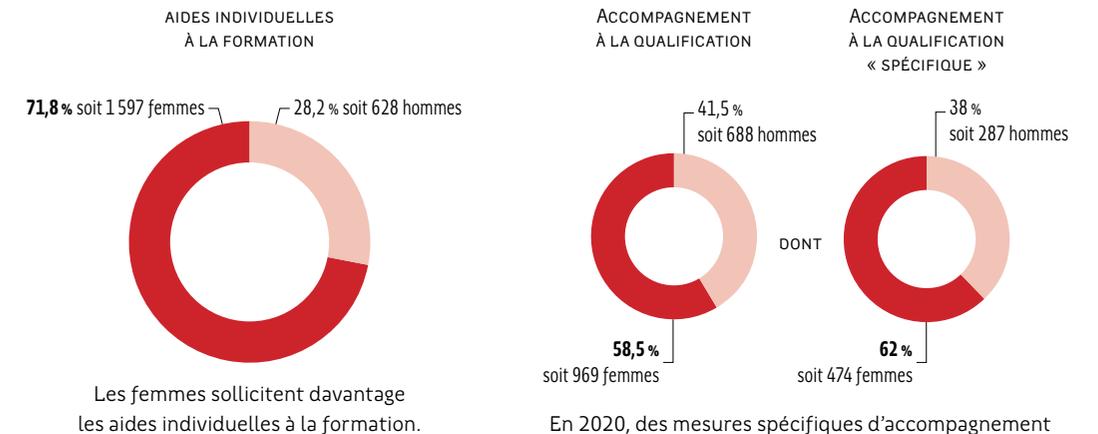
FORMATION PROFESSIONNELLE

19 010

stagiaires entré·e·s en **formation financée par la Région** en 2020
dont **9 768 femmes**

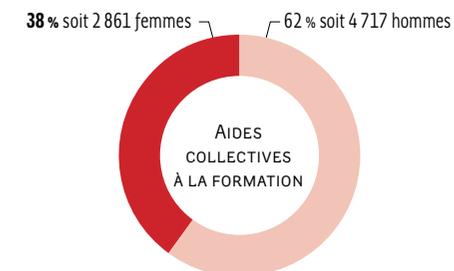


RÉPARTITION SEXUÉE SELON LES DISPOSITIFS D'AIDE



Les femmes sollicitent davantage les aides individuelles à la formation.

En 2020, des mesures spécifiques d'accompagnement à la qualification ont été mises en œuvre dans le contexte d'urgence sanitaire.



Avec ses prestations collectives, le Programme Bretagne Formation (PBF) bénéficie majoritairement aux hommes.

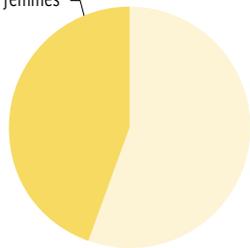
Égalité dans les politiques régionales

ÉCONOMIE ET EMPLOI

35,8 %

des créations d'entreprises en Bretagne
sont réalisées par des femmes

44,7 % soit 2 084 femmes

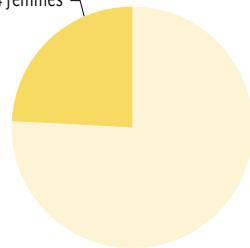


**PART DES FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISE
ACCOMPAGNÉES PAR DES RÉSEAUX D'AIDE
FINANCÉS PAR LA RÉGION EN 2020**

26 %

des chef·fe·s d'exploitation agricole
sont des femmes

24,3 % soit 104 femmes

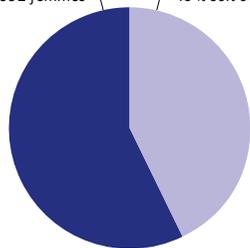


**PART DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE
À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE EN 2020**
(Dotation Jeune agriculteur-riche)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

57 % soit 892 femmes

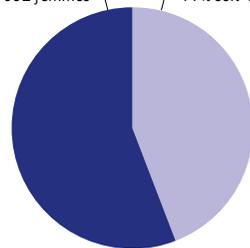
43 % soit 669 hommes



**PART DES APPRENANT·E·S
(LYCÉEN·NE·S, APPRENTI·E·S, ÉTUDIANT·E·S, STAGIAIRES)
BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE INDIVIDUELLE OU
COLLECTIVE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE**
(entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020)

56 % soit 631 femmes

44 % soit 499 hommes



**PART DES APPRENANT·E·S
(LYCÉEN·NE·S, APPRENTI·E·S, ÉTUDIANT·E·S, STAGIAIRES)
BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE INDIVIDUELLE
À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
– DISPOSITIF « JEUNE À L'INTERNATIONAL »**
(entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020)

POUR ALLER PLUS LOIN
Retrouvez l'intégralité
du RADD 2020
dans sa version numérique

* ————— *

bretagne.bzh
> espace Publications

Danevell obererezh ha diorren padus

DODP

2020

SINTEZENN

Fin-conte de fezeriy e de parchomance su le long du temps

FFPL

2020

ABERJÉE



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh | region.bretagne
www.bretagne.bzh